

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

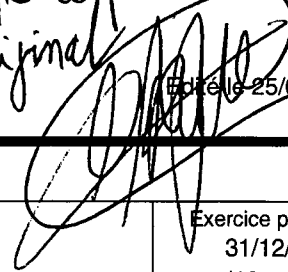
Numéro de gestion : 2008 B 03761

Numéro SIREN : 508 603 503

Nom ou dénomination : 9 NEUF

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2023 sous le numéro de dépôt 11734

Certifié Conforme à l'original



ACTIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2021		31/12/2020	
	(12 mois)		(12 mois)	

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial	204 000		204 000	60,11	204 000	65,28
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	41 285	37 343	3 942	1,16	5 620	1,80
Immobilisations financières	14 707		14 707	4,33	14 707	4,71
ACTIF IMMOBILISÉ	259 992	37 343	222 649	65,60	224 327	71,78
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises	85 692		85 692	25,25	69 852	22,35
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	5 751		5 751	1,69	4 752	1,52
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	760		760	0,22	384	0,12
Caisse	24 546		24 546	7,23	13 196	4,22
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	116 750		116 750	34,40	88 184	28,22
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	376 742	37 343	339 399	100,00	312 511	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2021		31/12/2020	
	(12 mois)		(12 mois)	

Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	1,47	5 000	1,60
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	500	0,15	500	0,16
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	135 619	39,96	149 245	47,76
Résultat de l'exercice	16 389	4,83	-13 626	-4,35
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	157 508	46,41	141 119	45,16
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	77 519	22,84	70 588	22,59
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 138	1,51	16 150	5,17
Autres dettes	99 235	29,24	84 654	27,09
Produits constatés d'avance				
DETTES	181 891	53,59	171 392	54,84
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	339 399	100,00	312 511	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises				210 949		100,00		179 285		100,00		31 664		17,66	
Production vendue biens															
Production vendue services															
Chiffres d'Affaires Nets				210 949		100,00		179 285		100,00		31 664		17,66	
Production stockée															
Production immobilisée															
Subventions d'exploitation reçues				20 000		9,48		13 999		7,81		6 001		42,87	
Autres produits				18 366		8,71		3 710		2,07		14 656		395,04	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				249 315		118,19		196 994		109,88		52 321		26,56	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				83 254		39,47		88 593		49,41		-5 339		-6,02	
Variation de stock (marchandises)				-15 840		-7,50		-32 870		-18,32		17 030		51,81	
Achats de matières premières et autres approvisionnements															
Variation de stock (matières premières et autres approv.)															
Autres achats et charges externes				105 086		49,82		94 890		52,93		10 196		10,75	
Impôts, taxes et versements assimilés				4 355		2,06		4 455		2,48		-100		-2,23	
Rémunérations du personnel				44 608		21,15		45 735		25,51		-1 127		-2,45	
Charges sociales				7 186		3,41		5 502		3,07		1 684		30,61	
Dotations aux amortissements				4 034		1,91		4 266		2,38		-232		-5,43	
Dotations aux provisions															
Autres charges				4		0,00		1		0,00		3		300,00	
Total des charges d'exploitation				232 686		110,30		210 572		117,45		22 114		10,50	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				16 629		7,88		-13 579		-7,56		30 208		222,46	
Produits financiers															
Produits exceptionnels															
Charges financières				240		0,11		48		0,03		192		400,00	
Charges exceptionnelles															
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS				16 389		7,77		-13 626		-7,59		30 015		220,28	
Participation des salariés															
Impôts sur les bénéfices															

Total des Produits	249 315	118,19	196 994	109,88	52 321	26,56
Total des Charges	232 926	110,42	210 620	117,48	22 306	10,59
RÉSULTAT NET	16 389	7,77	-13 626	-7,59	30 015	220,28
Bénéfice			Perte			

Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 339 398,81 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 16 388,81 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/05/2022 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 259 992

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	204 000			204 000
Immobilisations corporelles	38 929	2 356		41 285
Immobilisations financières	14 707			14 707
TOTAL	257 636	2 356		259 992

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 37 343

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	33 309	4 034		37 343
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	33 309	4 034		37 343

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Droit au bail 268-270	204 000	0	204 000	Non amortiss.
Inst.agenc.divers	37 330	35 609	1 721	10 ans
Mat.bureau &informat	3 955	1 734	2 221	3 ans
TOTAL	245 285	37 343	207 942	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 20 458

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	14 707		14 707
Actif circulant & charges d'avance	5 751	5 751	
TOTAL	20 458	5 751	14 707

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 5 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	50,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	50,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 181 891

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	77 519	77 519		
Dettes financières diverses	69 438	69 438		
Fournisseurs	5 138	5 138		
Dettes fiscales & sociales	28 991	28 991		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	805	805		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	181 891	181 891		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 2 567

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	2 567
Autres dettes	
TOTAL	2 567

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 210 949**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	210 949	100,00 %
TOTAL	210 949	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 2 567

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	2 567
Conges a payer(428200)	1 858
Org.soc. ch/conges a(438200)	269
Etat autres ch. a pa(448600)	439
TOTAL	2 567

9 NEUF

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : 268 RUE SAINT CATHERINE
33000 BORDEAUX

R.C.S BORDEAUX 508 603 503

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur vous ont été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par ledit article.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires réalisé a été de 210 949€.

1. Activités des filiales et des sociétés contrôlées

La société ne possède aucune filiale.

2. Prise de participation et prise de contrôle

Aucune prise de participation et de contrôle n'ont été effectuées au cours de l'exercice.

3. Résultats – Affectations

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice net comptable de 16 389 €, L'assemblée générale décide d'affecter :

* report à nouveau	16 389 €
--------------------	----------

PERSPECTIVES

L'objectif de la société, pour l'exercice 2022, demeure le maintien des équilibres financiers de la société et l'augmentation de son activité.

PRESENTATION DES COMPTES

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 210 949 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 232 686 € et se décomposent comme suit :

- achats consommés	67 413
- autres achats et charges externes	105 086
- impôts et taxes	4 355
- salaires et traitements	44 608
- charges sociales	71 86
- dotations aux amortissements & prov.	4 034
- autres charges	4

L'ensemble des produits s'élèvent à 249 315€, et l'ensemble des charges à 232 926 €.

Les produits étant supérieurs aux charges, les comptes de l'exercice se traduisent donc par un bénéfice net comptable de 16 389 €.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du CGI, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à de distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quarter et 223 quinquès du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

VOTE DES RESOLUTION

Nous vous demandons de bien vouloir voter les résolutions qui vous sont proposées.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

9 NEUF

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : 268 RUE SAINT CATHERINE
33000 BORDEAUX

R.C.S BORDEAUX 508 603 503

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mil vingt deux

Le 30 juin à 11 heures

Au siège social à BORDEAUX,

Les associés de la société 9 NEUF, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 5 000 € se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par la gérance en quinze jours avant de l'Assemblée Générale.

SONT PRESENTS

- Madame SHI Peilei ép CHEN, propriétaire de	50 parts
- Madame CHENG Chen, propriétaire de	50 parts

Total	100 parts
-------	-----------

Madame le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié du capital et qu'ainsi, l'assemblée, régulièrement constituée est en mesure de délibérer valablement.

L'assemblée est présidée par Madame SHI Peilei ép CHEN, gérant,

Madame le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

1. les copies des lettres de convocation adressées aux associés,
2. le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice et sur les conventions visées à l'article L-233-19 du Code de Commerce,
3. le bilan, le compte de résultat, l'annexe et l'inventaire au 31 décembre 2021,
4. le texte des résolutions.

OK

ce

Puis, Madame le Président déclare que les documents ci-dessus visés, à l'exception de l'inventaire, ont été adressés aux associés en même temps que les lettres de convocation et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture des rapports de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice et sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- approbation des dites convention,
- Quitus à la gérance,
- Affectation et répartition des résultats,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, Madame le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de la gérance et examiné les comptes de l'exercice, déclare approuver le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils sont présentés dans ce rapport.

Il constat qu'aucune opération nouvelle entrant dans le cadre de l'article L.223-19 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence, l'assemblée donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice net comptable de 16 389 €, L'assemblée générale décide d'affecter :

* report à nouveau	16 389 €
--------------------	----------

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



QUATRIEME RESOLUTION

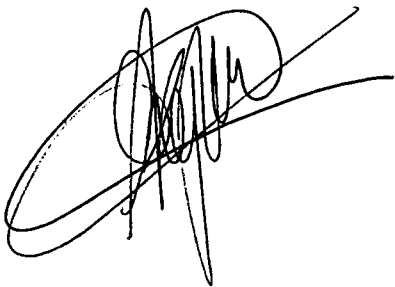
La collectivité des associés confère tous pouvoirs au gérant, en tant que de besoin, à l'effet d'effectuer ou de faire effectuer tous dépôts et formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

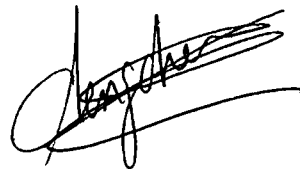
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par les associés présents.

Madame SHI Peilei ép CHEN

A large, stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent circular loop on the left and several vertical strokes on the right.

Madame CHENG Chen

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of connected loops and a long horizontal stroke at the end.A small, handwritten mark in black ink, resembling a stylized lowercase letter 'a' or a cursive flourish.

CC